

**ISRAËL ET TERRITOIRES  
OCCUPÉS**

**L'homicide d'un Palestinien demeure  
impuni**

*Index AI : MDE 15/004/01*

« *La peine prononcée contre Nahum Korman constitue un message lourd de sens : les Israéliens peuvent tuer des Palestiniens en toute impunité* », a déploré ce jour (mercredi 24 janvier 2001) Amnesty International. Cette déclaration a fait suite à la décision par laquelle le tribunal de district de Jérusalem a condamné un citoyen israélien de trente-sept ans, Nahum Korman, à une peine de six mois de travail d'intérêt général pour avoir tué un enfant palestinien de onze ans, Hilmi Shawasheh. Il s'est également vu ordonner de verser la somme de 70 000 shekels (environ 18 300 euros) à la famille de la victime.

Cette condamnation offre un contraste frappant avec la peine de six ans et demi de réclusion qui a été prononcée contre Suad Hilmi Ghazal. En décembre 1998, alors qu'elle était âgée de quinze ans et souffrait de troubles psychologiques, cette Palestinienne originaire du village de Sebastia, non loin de Naplouse, a blessé un colon israélien en le poignardant. Immédiatement après son arrestation, malgré son âge, elle a été placée en détention au secret et n'a pu entrer en contact avec sa famille ni un avocat pendant vingt-sept jours, dont dix-sept d'isolement cellulaire. Depuis lors, Suad Hilmi Ghazal, dont l'état de santé mentale s'est dégradé en raison de cette épreuve, a passé deux ans dans le quartier des femmes de la prison de Neve Terze, à Ramleh.

« *Le fossé qui sépare ces deux condamnations reflète une culture de discrimination à l'égard des Palestiniens profondément enracinée dans la société israélienne, y compris dans son système judiciaire*, a fait observer Amnesty International. *En vertu du principe d'égalité devant la loi, tous les justiciables doivent être traités de la même manière,*

*quelle que puisse être la communauté dont ils sont issus, or tel n'est manifestement pas le cas en Israël.* »

Nahum Korman et Suad Hilmi Ghazal ont été tous deux condamnés le 21 janvier 2001. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**